

N/REF : 25/11/2025 17H07 C:025604 I:28032

SYNDIC ECO 38

V/Email reçu le Mardi 25/11/2025 a 17H07

**334, RUE DES 20 TOISES
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX**

V/REF.IMM. 0087

IMMEUBLE : ILM MOIRON -0087
LE MOIRON

38190 CHAMP PRE FROGES

St Martin-H, le 26 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : IMPASSE DU MOIRON CHAMPS PRE FROGES
MME COMBE EMMA 06 28 81 38 72

MOTIF : INTERVENIR POUR COLLECTEUR BOUCHE

Donneur d'ordre : _ SDC LE MOIRON-0087 (SYNDIC DE L'IMMEUBLE)

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 25/11/2025 A 17H15 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE A PARTIR DU VIDE-SANITAIRE SITUE EN BAS DES ESCALIERS.
COLONNE D'EVACUATION TRES SALE.
ECOULEMENT RETABLI.
PREVOIR CURAGE COMPLET.

OBSERVATIONS : AS ES Email envoyé le 26/11/25 a 09H18 _ SRC Envoi CR Astreinte

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	INTASTRE007-+Value interv en astreinte	1	151,74	151,74
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	219,13	219,13
TOTAL H.T.				370,87
T.V.A. a 10,00%				37,08
TOTAL T.T.C.En EURO				407,95

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN